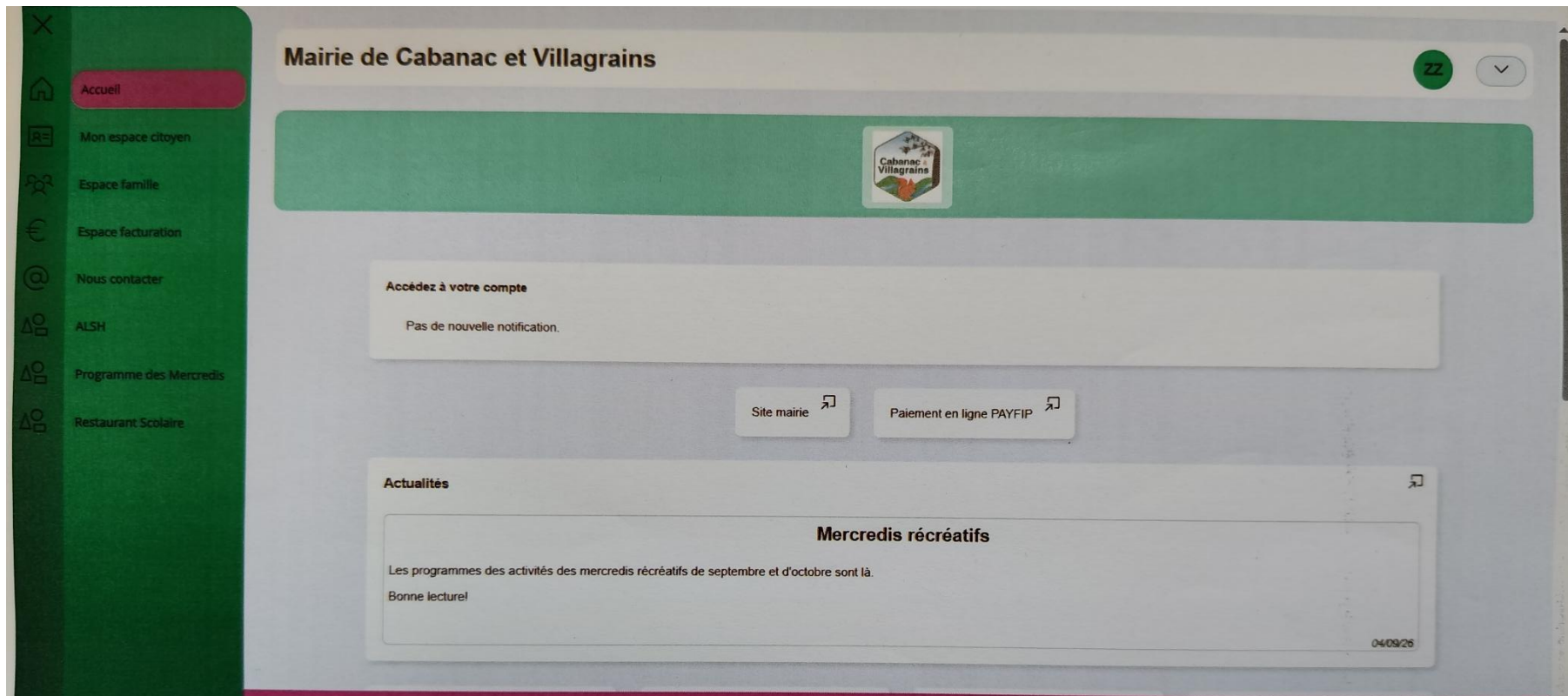


ACCES AU PORTAIL FAMILLE: BL ENFANCE

Dès réception du mail comprenant le lien d'accès et vos codes, créez votre compte.

Voici la page d'accueil:



A gauche de l'écran, il y a plusieurs onglets: Accueil (cette page)/Mon espace citoyen/Espace famille/Espace facturation/Nous contacter/ALSH/Programme des mercredis/Restaurant scolaire.

L'accueil permet d'accéder à tous ces onglets et c'est via la page d'accueil qu'apparaissent les notifications (pensez à les activer sur votre mobile).

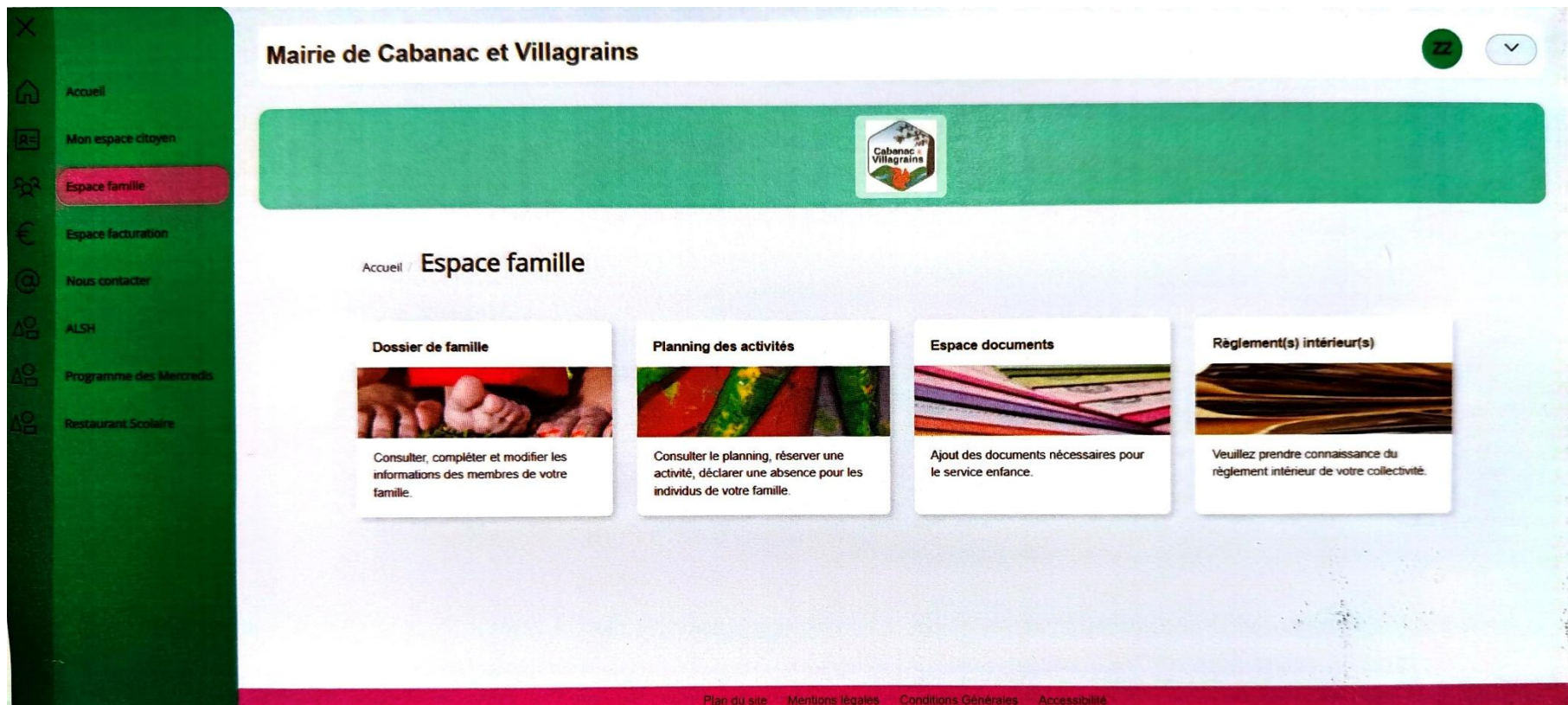
Mon espace citoyen se divise en 3 parties:

"MON COMPTE" concerne vos documents, coordonnées et codes d'accès

"MES DEMANDES" permet de nous contacter

"MES ABONNEMENTS"

L'espace famille, en 4 parties: Dossier famille/Plannind des activités/Espace documents/Règlement(s) intérieur(s):



Pour réserver les activités des mercredis et des vacances, il faut cliquer sur l'onglet "Planning des activités":

Mairie de Cabanac et Villagrains

Accueil / Espace famille / **Planning des activités**

Planning / Liste

Cliquer sur les cases du planning pour faire vos demandes.

31 Août – 4 Sept. 2026

Mois Semaine **Semaine 5j** Jour Liste

Actualiser

Faire une demande sur une longue période

Réservations Absences

lun. 31/08	mar. 01/09	mer. 02/09	jeu. 03/09	ven. 04/09
Journée vacances avec repas 07:00 - 18:30 		Mercredis récréatifs avec repas 07:00 - 19:00  Mercredis récréatifs avec repas 07:00 - 19:00 		

Septembre 2026

	l	ma	me	j	v	s	d
36	31	1	2	3	4	5	6
37	7	8	9	10	11	12	13
38	14	15	16	17	18	19	20
39	21	22	23	24	25	26	27
40	28	29	30	1	2	3	4
41	5	6	7	8	9	10	11

Plan du site Mentions légales Conditions Générales Accessibilité

A droite, 2 "boutons": Réservations et Absences (cadre vert).

Pour réserver, comme pour annuler, il faut cliquer sur le prénom de votre ou vos enfant(s), ici remplacés par un encadré rouge, et valider.

Vous recevrez par mail une confirmation de réservation. Si vous ne réservez pas dans les temps, période d'inscription lors des vacances ou avant le vendredi 19H pour les mercredis récréatifs, vous recevrez également un mail de refus. Lorsque l'inscription est validée, ce signe apparaît  et quand elle est refusée, ce signe apparaît: 

Dans l'onglet "ALSH" apparaissent tous les documents et programmes des vacances (projet éducatif, projet pédagogique, règlement intérieur, etc.)

Dans l'onglet "Programme des mercredis", vous trouverez les activités proposées aux enfants le mercredi.

L'onglet "Restaurant scolaire" englobe le règlement intérieur et les menus.

Vous trouverez également un lien de connexion via le site internet de la commune.

Iredi

Cette photo par Auteur inconnu est soumise à la licence CC